

Institut Européen des Jardins & Paysages

Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie

Province de Namur

Parc du Château de Ramezée

Auteur(s) : Nathalie de Harlez et l'Institut du Patrimoine wallon

*Inventaire des parcs et jardins de Belgique – Wallonie
Province de Namur
Parc du Château de Ramezée*

Nom du jardin	Parc du Château de Ramezée
Date de création	fin du XIX ^e siècle; vers 1939; 2000-2002
Province	Namur
Arrondissement	Dinant
Commune	Havelange
Auteur/ Créateur	JNC International, bureau d'études à Bruxelles (2000-2002)
Coordonnées	Ramezée, 1-2 ; 5370, Barvaux-Condroz ;
Localisation	Latitude : 50.31902660000001 Longitude : 5.278130499999975

Historique

Au XVIII^e siècle, la seigneurie de Ramezée - enclave luxembourgeoise dans la principauté de Liège - passe aux mains de Pierre-Grégoire de Vivario, bourgmestre de Liège entre 1769 et 1779, nommé baron du Saint-Empire en 1782. Ses descendants se maintiennent à Ramezée jusqu'à la Seconde Guerre. Le château construit en plusieurs étapes à partir de 1725 est une importante construction en U en moellons de grès chaulés et pierre calcaire précédé, au nord, d'une cour fermée sur trois côtés. Le corps de logis de cinq travées avec avant-corps central sous fronton est encadré de deux avancées latérales. De part et d'autre, des ailes de deux niveaux des XVIII^e et XIX^e siècle prolongent le corps central. Des dépendances encadrent la cour. En 1939, le diplomate Borel de Bitche, rachète la propriété de caractère rural pour en faire une demeure de plaisance. A l'époque, les abords du château consistent en vergers et prairies relevées de quelques groupes arborés. M. Borel prolonge le château d'une aile supplémentaire à l'ouest dans laquelle un décorateur anglais aménage un grand salon avec loggia entièrement couvert d'un décor en bois foncé. En regard de la façade sud, il met en place un jardin formel épousant la pente de terrain qui lui fait face. Au pied du bâtiment, un vaste bassin circulaire annonce un dispositif axial encadré de longues haies d'if rejoignant, sur le haut, un large volume végétal taillée percé d'une arcade. Cette porte de verdure est flanquée de hauts massifs de rhododendrons et d'azalées anglaises. Au-delà de cette porte, des formes taillées en if ponctuent l'allée de hêtre qui accompagne le long chemin communal traversant la propriété d'ouest en est. De part et d'autre du jardin formel, deux courtes scènes paysagères de la fin du XIX^e siècle sont complétées de quelques arbres isolés. Ces scènes demeurent en place tandis que la composition cernée par les haies d'if a aujourd'hui perdu une partie de son décor végétal. Depuis 2000, l'entièreté de la propriété a fait l'objet d'une vaste campagne de travaux visant la restauration du château et de plusieurs dépendances, la suppression d'un volume du XIX^e siècle fermant la cour à l'ouest, la rénovation du jardin et la création de nouveaux espaces plantés. Les structures végétales du jardin formel créé vers 1939 ont été maintenues et reconditionnées de même que les massifs de rhododendrons et le grand bassin mais l'ensemble des circulations reliant ces éléments a été recréé en matériau neuf : pierre calcaire du Condroz et pavés de grès. Vers le sud, l'axe du jardin a été prolongé, au-delà du chemin communal, par une coupe franche opérée dans le coteau boisé. Vers l'est, de nouveaux îlots arbustifs agrémentent le haut du parc tandis qu'un jardin décoratif intégrant des compartiments potagers occupe l'ancienne surface de culture toujours fermée au nord par un haut mur courbe dont la maçonnerie de brique est curieusement émaillée de blocs de pierre. Au nord de la jeune allée de chêne et derrière le grand îlot arboré du XIX^e siècle, a été remonté un haut pavillon chinois reproduisant fidèlement le pavillon édifié dans la seconde moitié du XIX^e siècle dans

l'angle du parc du château de Xhos, récemment démonté. A l'exception des ouvrages de fer forgé restaurés, les matériaux mis en œuvre pour la reconstitution de cette rare fabrique d'inspiration orientale sont neufs. La cour d'honneur, désormais ouverte vers l'ouest, et ses abords sont entièrement reconditionnés pour former avant-plan au paysage verdoyant de la vallée qu'ils dominent. La restauration des nombreux ouvrages de soutènement qui avoisinent les façades du château et la mise en place de différentes scènes plantées à leurs pieds, et en accompagnement du chemin d'accès, complètent cette importante campagne de rénovation conduite sur plusieurs années.

Description

Éléments architecturaux : En regard du pignon est du château, petit pavillon circulaire en briques blanchies, couvert d'une toiture d'ardoise conique sommée d'un épi. Quatre portes identiques surmontées de baies en demi-lune. Au nord du château, à l'extrémité d'une allée de hêtre vert, pavillon chinois reconstruit à l'identique sur le modèle du pavillon du château de Xhos (Anthistes) récemment démonté et dont seuls les éléments en fer forgé (escalier et épi de toiture) ont été conservés et restaurés. Pavillon hexagonal en bois doté de six baies rectangulaires à volets coulissants surmontés de bandeaux ajourés à motifs orientaux stylisés. Toiture d'ardoises à pans, aux extrémités recourbées soutenues par six fines colonnettes en bois. L'ensemble repose sur un haut soubassement hexagonal en briques harpé aux angles. Façade en calcaire de grand appareil réglé pourvu d'une porte de bois à deux vantaux. A proximité de la piscine et du nouveau potager, deux abris de bois décoratifs peints en gris. Le plus petit présente une face en trompe l'œil simulant les rondins rangés d'un hûcher à l'aide de rondelles de bois collées. De nombreux ouvrages de soutènement en moellons de calcaire dotés de couvre-murs – divers escaliers nouvellement construits distribuent les axes et les chemins au pourtour du grand bassin. Sur l'axe de la façade nord du château (côté cour), un escalier en double hémicycle contreparti (neuf) précède les longues prairies descendant vers la vallée. Les deux volées de cinq degrés en pierre calcaire sont séparés par un repos pavé de grès de format platine formant un dessin en damier. Au pied de la façade, de courts soutènements de moellons (couvre-murs neufs) contiennent des parterres de rosiers. A proximité, pont de pierre à une arche donnant accès à la cour d'honneur. Plusieurs dépendances rénovées, pour parties du XVIII^e ou du XIX^e siècle, sont conservées vers l'ouest.

Éléments végétaux : Longue allée d'accès double et coudée en hêtre vert (*Fagus sylvatica*), partiellement abattue suite aux dégâts provoqués par les tempêtes des années 1990. Alignement gauche maintenu sur toute sa longueur et doublé, à ses pieds, de jeunes plants de hêtre. Alignement droit simple, entièrement replanté. Perpendiculaire au premier segment droit de l'allée, longue structure rectiligne rythmée d'arceaux couverts de hêtre vert (*Fagus sylvatica*) et pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') récemment mis en place. L'extrémité de l'allée est marquée par la présence de structures en if (*Taxus baccata*) taillées en forme de C relevé de deux demi-sphères. Au-delà, l'axe est prolongé par une longue allée double de chêne d'Amérique (*Quercus rubra*) toute jeune. La cour d'honneur est délimitée au nord par une plantation en ligne de neuf mûriers (*morus alba*) de part et d'autre du nouvel escalier contreparti. Au pied de la façade du château (aile ajoutée au XX^e siècle), suite de topiaires d'if (*Taxus baccata*) et de buis (*Buxus sempervirens*) aux formes arrondies voisinant avec trois carrés d'héllébore (*Helleborus orientalis*; *helleborus foetidus*; *Helleborus niger*). En bordure du chemin d'accès, des topiaires d'if alternent avec des plates-bandes de vivaces composées en majorité de géranium (*Geranium renardii*) et de nepeta (*Nepeta x faassenii*). En contrebas du long chemin d'accès, quatre châtaigniers (*Castanea sativa*) en ligne à proximité des écuries réaffectées - dont deux très âgés -, un stafylea (*Stafylea colchica*) voisinant avec un vieux châtaignier (*Castanea sativa*) multitronc. Dans les surfaces gazonnées en regard de la façade méridionale, un jeune marronnier (*Aesculus hippocastanum*), un jeune cyprès chauve (*Taxodium distichum*) et un très vieux châtaignier (*Castanea sativa*). En contrehaut, un grand hêtre pourpre (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea') et un mélèze (*larix decidua*). La composition régulière axée sur le corps central du château est délimitée, sur trois côtés, par des haies d'if (*Taxus baccata*) présentant ponctuellement des ressauts. Le plus important de ceux-ci abrite une arche de verdure axée sur l'escalier surplombant le bassin. De part et d'autre de celle-ci et contenu derrière les haies, importants massifs de rhododendron (*Rhododendron hybride*) formant de hauts volumes serrés associés à des azalées anglaises (*Azalea Knaphyll-Exbury*). Dans le prolongement de ces massifs, un cyprès (*Chamaecyparis pisifera*), un groupe de robinier (*Robinia pseudoacacia*), un

copalme (*Liquidambar styraciflua*), un wellingtonia (*Sequoiadendron giganteum*). Parmi les jeunes plantations accompagnant cet ensemble, un coplame (*Liquidambar styraciflua*), un tulipier (*Liriodendron tulipifera*) et un châtaignier (*castanea sativa*) planté dans les années 1980. De nombreux petits îlots décoratifs agrémentent les surfaces gazonnées en pente. En regard du pignon droit du château, un magnolia (*magnolia hybride*). Derrière le petit pavillon circulaire, figure le plus beau groupe paysager du parc intégrant des hêtres verts (*Fagus sylvatica*) et pourpres (*Fagus sylvatica* 'Atropurpurea'), un érable sycomore (*acer pseudoplatanus*), un tilleul (*Tilia platyphyllos*) et un haut chêne (*Quercus robur*). Une allée de hêtre vert (*Fagus sylvatica*) conduit au pavillon chinois.

Potager : En partie nord-est du parc, abrité par le long mur courbe en brique de l'ancien potager, nouveau jardin décoratif à usage de potager ceinturé par un rideau de quarante pommiers palissés en variétés. Des goulottes de pierre reliant deux bassins circulaires à margelle en pierre calcaire traversent la composition. Des compartiments gazonnés alternent avec de petites zones légumières relevées de topiaires d'if. L'ancienne entrée du potager, percée d'une arche en anse de panier, est encadrée de deux beaux cornouillers des sous-bois (*Cornus mas*) dont les couronnes se rejoignent. Un long verger de plein vent occupe les prairies comprises derrière l'allée d'accès de la propriété.

L'eau : En contrebas de la cour d'honneur, dans le prolongement du pont, nouveau bassin décoratif établi sur l'emplacement d'un bâtiment disparu et reprenant le principe d'une douve. Axé sur la façade sud, très grand bassin circulaire cerné d'une nouvelle margelle de calcaire desservi en léger contrehaut par une nappe d'eau s'écoulant sur une plaque de métal cintrée. Celle-ci s'inscrit dans une arche de brique ménagée sous le repos inférieur de l'escalier axial. Deux hauts topiaires d'if accompagnés de boules de buis mettent en valeur la chute d'eau. Le potager est traversé par un petit circuit d'eau comprenant des goulottes en pierre, deux bassins circulaires et une fontaine, le tout nouvellement créé.

État de conservation : La belle scène arborée située derrière le petit pavillon circulaire, quelques grands arbres parmi lesquels plusieurs châtaigniers et le dernier alignement de hêtre de l'allée d'entrée, ainsi que le mur de brique du potager, participent d'un aménagement paysager de la fin du XIX^e siècle. La composition régulière axée sur la façade sud du château, y compris les massifs de rhododendron, a été mise en place vers 1939 par M. Borel de Bitche en accompagnement d'importants travaux de transformation et d'agrandissement du château. Quelques arbres de collection sont venus compléter les scènes arborées préexistantes en contrehaut du grand bassin. L'état actuel du parc résulte d'une grande campagne de travaux entreprise en l'an 2000, visant la conservation et la consolidation des petits ouvrages de soutènement en moellons aux abords du château, la remise à neuf de l'ensemble des ouvrages en pierre calcaire et en pavés de grès : escalier et soutènements de la cour d'honneur, terrasse sud, escalier et degrés de circulation au pourtour du bassin. ceux-ci et la nouvelle margelle du bassin, des soutènements bâtis ont été supprimés au profit d'une plantation de hêtre taillé en glacis. La zone est, surplombant cet ensemble, a été entièrement réaménagée. Le court de tennis a laissé la place à une piscine protégée par des îlots arbustifs et un potager décoratif a été créé. L'allée d'entrée a été complétée et prolongée vers l'est d'une nouvelle allée de chêne d'Amérique. Derrière le verger, une promenade sous arcade de hêtre a été plantée sur un ancien axe de circulation. En contrebas de la cour d'honneur, une piscine a été supprimée de manière à retrouver un dénivelé harmonieux du terrain dans les prairies descendant vers la vallée du ruisseau de Somal.

Maintenance : Les longues structures d'if taillé font l'objet de soins de taille précis destinés à retrouver des gabarits à l'échelle du jardin formel. Les circulations et les surfaces gazonnées sont entretenues avec le même souci de propreté. Les nombreuses jeunes plantations du parc reçoivent les soins nécessaires à leur bon développement dans le temps. Des travaux d'abattage de lignes de conifères sont programmés dans un avenir proche. Ceux-ci permettront de libérer des axes de vue depuis le pavillon chinois reconstruit au nord de la longue allée d'entrée.

Cartographie

Carte chorographique des Pays-Bas autrichiens du Comte de Ferraris (1771-1777) : 156/2

Carte topographique 1.20.000^e (Dépôt de la Guerre) : 54/3 (Maffe) Impr. coul. 1893

Carte topographique 1.10.000^e (Institut Géographique National) : 54/3

Orthophotoplan 1.10.000^e (Service Public de Wallonie) : 54/3/4

Bibliographie

Le patrimoine monumental de la Belgique Wallonie, Liège, P. Mardaga, 1972 à 1997, vol. 2, t. 22, p. 706-707.

Informations administratives

Publié : oui

Superficie : près de cinq hectares

Informations complémentaires

Auteur du formulaire : Serge Delsemme / Nathalie de Harlez de Deulin

Date de création de la notice : 2002-05-17

Index

Statut : privé

Ouverture : fermé au public

Type : Composite